

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 07532 Numéro SIREN : 831 208 574 Nom ou dénomination : AARON CARS
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2020 sous le numéro de dépôt 2781

Greffes du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/2781

Déposant :

Nom/dénomination : AARON CARS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 831 208 574

N° gestion : 2017 B 07532





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☐	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social :
MAISON A.P.S. 14 Rue Havy 93380 Pierrefitte-sur-Seine France SIRET 8120857400010	14 Rue Havy 93380 Pierrefitte-sur-Seine
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI).	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Commerce de voitures	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	----------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	1 397	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% PV à long terme imposables à 19% Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art 238 quinquies)				
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐	Pôle de compétitivité ☐		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐					
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐
---	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Si oui, indication du logiciel utilisé
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 28/04/2019 Lieu : Pierrefitte-sur-Seine
	Qualité : Président
	Nom du signataire : M JALTI Kamei



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2019)

Si déposé néant, cochez la case ☐

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j		
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)				
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-3 à 6 ann III au CGI) - SARL - tous les associés . - SCA - associés gérants . - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités . - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigne col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
	2	3	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	5 6 7 8
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLТ réalisée au cours de l'exercice				
				MVLТ restant à reporter				



Designation de l'entreprise <u>AARON CARS</u>										Neant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>14 Rue Havy 93380 Pierrefitte-sur-Seine</u>																				
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td>8</td><td>3</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>4</td> </tr> </table>												8	3	1	2	0	8	5	7	4
8	3	1	2	0	8	5	7	4												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td>1</td><td>7</td> </tr> </table>										1	7	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td>0</td> </tr> </table>		0						
1	7																			
0																				

ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028		030				
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044		048				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060	18 200	062		18 200		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	16 000	070		16 000		
		Autres* (3)	072		074				
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	104	086		104		
	Charges constatées d'avance*		092		094				
Total II		096	34 304	098		34 304			
Total général (I + II)			110	34 304	112		34 304		

PASSIF				Exercice N 1		NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		2 000		
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td>131</td> </tr> </table>)			131	132			
	131							
	Report à nouveau			134				
	Résultat de l'exercice			136		1 114		
	Provisions réglementées			140				
Total I			142		3 114			
Provisions pour risques et charges			Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166	5 000	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td>169</td> </tr> </table> 25 810)			169	172		26 191	
169								
Produits constatés d'avance					174			
Total III			176		31 191			
Total général (I + II + III)			180		34 304			

RENOIS		(1)		(2)		(3)		(4)		(5)	
	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193							Dont dettes à plus d'un an	195	
	Dont créances à plus d'un an	197							Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199							Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise AARON CARS		Néant ☐		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 8	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	77 719	
	Production vendue	215		214		
	Biens					
	Services*	217		218		
	dont export et livraisons intracommunautaires					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*			224		
Subventions d'exploitation reçues			226			
Autres produits			230		1	
Total des produits d'exploitation hors T V A (I)				232	77 720	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	76 364	
	Variation de stock (marchandises)*			236	(18 200)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	11 147	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* (dont crédit bail - mobilier)			242	6 792	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	217	244	217	
	Rémunérations du personnel*			250		
	Charges sociales (cf renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements*			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	3
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	76 323	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 397	
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	74	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	209	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	1 114	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col.2		312	1 114	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	209	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	74	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))	249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44 sexdecies)			992		
	Dont divers					
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col 1 Déficit col 2	352	1 397
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col 1 Déficit col 2	370	1 397

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



Signature

N° 2033-B-SD

[illegible]

Ans

N° 2033-B-SD ,

[illegible]

Ans

Designation de l'entreprise		AARON CARS		Néant ☐		*		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reevaluation legale *		
ACTIF IMMOBILISE						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406			
	Autres	410	412	414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426			
	Constructions	430	432	434	436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446			
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456			
	Matériel de transport	460	462	464	466			
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476			
Immobilisations financières		480	482	484	486			
TOTAL		490	492	494	496			
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516			
	Constructions	520	522	524	526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546			
	Matériel de transport	550	552	554	556			
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566			
TOTAL		570	572	574	576			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5			
	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme		
					⑤	19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values



Signature

Désignation de l'entreprise <u>AARON CARS</u>						Néant ☐ *																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																															
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice																								
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606																								
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607																								
	Autres provisions réglementées*	610		612		614	616																								
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626																								
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636																								
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646																								
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	656																								
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666																								
TOTAL		680		682		684	686																								
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																											
		Dotations		Reprises																											
Immob incorporelles	700		705																												
Terrains	710		715																												
Constructions	720		725																												
Inst techniques mat. et outillage	730		735																												
Inst générales, agencements amén div	740		745																												
Matériel de transport	750		755																												
Autres immobilisations corporelles	760		765																												
TOTAL	770		775																												
				<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>1</td> <td>Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td></td> </tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td colspan="2">Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> </tr> </table>				1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		2			3			4			5			6			7			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																														
2																															
3																															
4																															
5																															
6																															
7																															
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																													
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995																									
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996																									
Déficits reportables		984																													
Déficits de l'exercice		860																													
Total des déficits restant à reporter		870																													
IV DIVERS																															
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381																									
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380																									
N° du centre de gestion agréé						388																									
Montant de la TVA collectée						374	3 671																								
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	3 596																								
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399																									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398																									
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397																									

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Designation de l'entreprise		AARON CARS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le		01082017		et clos le 31122018	
				Durée en nombre de mois	
				1 17	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				376	0
dont apprentis				657	0
dont handicapés				651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	77 719
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				105	
				TOTAL 1	106 77 719
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
				TOTAL 2	144 1
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	87 511
Variation négative des stocks				145	(18 200)
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	6 792
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	3
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
				TOTAL 3	152 76 106
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 1 614
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)				117	1 614
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)				020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)				022	77 719
Effectifs au sens de la CVAE *				023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	du	01082017	160 au 31122018
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs



Signature

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

SIREN 831208574

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AARON CARS

ADRESSE (voie) 14 Rue Havy

CODE POSTAL 93380

VILLE Pierrefitte-sur-Seine

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	JALTI	Prénom(s)	KAMEL
Nom marital		% de détention	100	Nb de parts ou actions	2000
Naissance : Date	03031994	N° Département	93	Commune	Saint Denis
Adresse : N°	14	Voie	Rue Havy		
Code Postal	93380	Commune	Pierrefitte-sur-Seine	Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



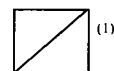
Signature

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 3 1 2 0 8 5 7 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AARON CARS

ADRESSE (voie) 14 Rue Havy

CODE POSTAL 93380

VILLE Pierrefitte-sur-Seine

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD



AARON CARS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 2.000,00 EUROS
Siège Social :
14 Rue Havy
93380 Pierrefitte-sur-Seine
831208574 RCS Bobigny

**Procès-Verbal Des Délibérations
De L'assemblée Générale Ordinaire Annuelle et
Extraordinaire Du 30 Juin 2019**

**L'an Deux Mille Dix-neuf
Le 30 Juin à 10 Heures,
A Pierrefitte-sur-Seine,**

L'Associé de la société **AARON CARS**, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au **Capital de 2.000,00 Euros**, divisé en **2000 actions de 1,00 Euros** chacune,

- Monsieur JALTI Kamel	Propriétaire de	<u>2.000 actions</u>
Total des parts		2.000 actions

Soit l'intégralité du Capital Social.

A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le **31 Décembre 2018**,
- Approbation des rémunérations versées aux dirigeants.
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

Les résolutions suivantes sont prises :

1. Première Résolution - Approbation des comptes.

L'associé unique approuve le rapport de gestion de la présidence/gérance et les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018**, et donne à la présidence/gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée.

2. Deuxième Résolution - Approbation des rémunérations des dirigeants.

L'associé unique approuve le salaire de **00,00 €** versé au gérant au titre de l'exercice clos le **31/12/2018**.

Cette résolution est adoptée.

KJ

1



[Signature]

3. Troisième Résolution – Affectation du résultat.

L'associé unique approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le résultat de l'exercice et des exercices antérieurs, qui s'élève à **1.114,00€**, sera affecté comme suit :

Poste	N	Affectation
Résultat cumulé	1114,00€	
	Report à nouveau	1.114,00€
	Réserves réglementées	
	Réserves légales	0,00€
	Dividende (0,00€/Part)	

Rappel des dividendes antérieurement distribués.

Exercice clos le	Montant total	Montant / part
31/12/2017	0,00€	0,00€
31/12/2016	0,00€	0,00€
31/12/2015	0,00€	0,00€

4. Quatrième Résolution - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

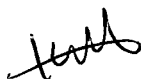
Tous pouvoirs sont donnés à la gérance pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidence/gérance et tous les associés présents.

Monsieur JALTI Kamel



AARON CARS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 2.000,00 EUROS
Siège Social :
14 Rue Havy
93380 Pierrefitte-sur-Seine
831208574 RCS Bobigny

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 Juin 2019**
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le **31/12/2018** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Préalablement à la présente assemblée, et conformément aux dispositions légales et réglementaires, il vous a été adressé avec le présent rapport :

- Les comptes annuels.
- Le rapport de la présidence/gérance.
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

De plus ces documents se tiennent à votre disposition au siège social, dès l'envoi des convocations à la présente assemblée.

Vous trouverez, ci-dessous, les principales informations comptables.

KJ

- 1 -



[Signature]

I. Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Evolution des affaires et des résultats de la société :

1. Produit d'exploitation :

Poste	N	N-1
Chiffre d'affaires	77.719,00€	0,00€
Subventions d'exploitation reçues	0,00€	0,00€
Autres produits	0,00€	0,00€

2. Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation se sont élevées à 76.323,00€ contre 00,00€ l'exercice précédent.

Ci-dessous les principales postes :

Poste	N	N-1
Achats de marchandises	76.364,00€	00,00€
Achats de matières premières	0,00€	0,00€
Autres charges externes	6792,00€	00,00€
Rémunérations du personnel	00,00€	00,00€
Charges sociales	00,00€	00,00€

3. Résultat d'exploitation :

Le résultat d'exploitation s'élève à 1.39700€ Contre 00,00€ l'exercice précédent.

4. Résultat net :

Le résultat net s'élève à 1.114,00€ contre 00,00€ l'exercice précédent.

Postes principales inclus dans le calcul du résultat net :

Poste	N	N-1
Produits financiers	0,00€	0,00€
Charges financières	0,00€	0,00€
Produits exceptionnels	0,00€	0,00€
Charges exceptionnelles	74,00€	0,00€
Impôts sur les bénéfices	209,00€	330,00€

Evolution de la situation financière de la société :

KJ

- 2 -

Poste	N	N-1
Capitaux propres	3.114,00€	00,00€
Dettes de la société	31.191,00€	00,00€

II. Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, bilan et compte de résultat tels qu'ils vous sont présentés.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice et des exercices antérieurs, qui s'élève à **1.114,00€**, de la manière suivante :

Poste	N	Affectation
Résultat cumulé	1.114,00€	
	Report à nouveau	1.114,00€
	Réserves réglementées	
	Réserves légales	0,00€
	Dividende (0,00€/Part)	

Rappel des dividendes antérieurement distribués.

Exercice clos le	Montant total	Montant / part
31/12/2017	0,00€	0,00€
31/12/2016	0,00€	0,00€
31/12/2015	0,00€	0,00€

III. Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants s'élève à **0,00€**.

Aucun engagement de retraite complémentaire, ni aucun engagement d'aucune sorte correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, n'ont été pris par la société au bénéfice des dirigeants

IV. Conventions réglementées

Nous vous informons, conformément à l'article L 225-40 du Code de Commerce, qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Pierrefitte-sur-Seine
Le, **30 Juin 2019**.
Le Gérant

